


NOUVELLE SÉRIE — N° 77

16^e Année — 1^{er} Mars 1911



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME



SOMMAIRE :

- G. DEHERME. *La Mode.*
... *Choses militaires.*
PAR TOUS. *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*
G. DEHERME. *Les Livres qui font penser.*



Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

61, rue des Saints-Pères, 61

LA

Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

Collections de la nouvelle série (années 1908, 1909)

3 francs par année

*Adresser toutes les communications concernant
la Rédaction et l'Administration à*

M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est terminé sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.

Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 404-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 404-50

Directeur : A. GALLOIS

RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux
D'après le Journal Officiel de la République française

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

LA MODE ⁽¹⁾

« La mode même et les pays règlent souvent ce qu'on appelle beauté. C'est une chose étrange que la coutume se mêle si fort de nos passions. »

PASCAL. — *Discours sur les passions de l'amour.*

Qualité ou défaut, certes, la mode est essentiellement française. Car elle est née de la sympathie, et elle est entretenue, développée, voire même exagérée, par la sociabilité la plus raffinée. Non seulement elle établit le canon de l'élégance pour un temps, mais elle forme le goût. Toute fonction sociale est éducatrice.

La mode n'est frivole que pour les esprits superficiels, en apparence. Au fond, elle est un exercice agréable de discipline et de respect de l'opinion publique. Elle oblige à s'occuper d'autrui. Et pour beaucoup d'âmes minimes, c'est le seul altruisme dont elles sont capables. Ce serait les dégrader, les réduire

(1) Ici, il faudrait dire : « les modes », puisqu'il s'agit seulement de la toilette féminine. Mais, au pluriel, le sens du mot s'est encore restreint. Littré note : « Aujourd'hui, modes ne se dit plus guère que des chapeaux et des coiffures. Une marchande de modes est une faiseuse de chapeaux. »

à rien que de les en détourner. Qu'un Monsieur se congestionne dans le carcan d'un faux-col qui le décapite pour qu'on ne le mésestime point et qu'une madame se meurtrisse les côtes et s'aplatisse le ventre par une armature d'acier pour ne pas déplaire, vraiment, cela est touchant. Encore que le moyen soit stupide, l'intention est louable. Animons ces êtres capables de tels sacrifices, et ils appliqueront leur vertu sociale, ramenée au bon sens, à de plus grandes choses. Ainsi s'élève l'Humanité.

♦♦

Il en est de même des convenances. Leur niaiserie n'est qu'en surface. Je ne m'en suis jamais si bien aperçu qu'en un voyage où le hasard m'avait octroyé pour compagnon un jeune richard fort correct. Dans un salon, à table, ou dans les autres circonstances ordinaires de l'existence, c'était un aimable garçon. Mais le protocole mondain qui le guidait ainsi n'a pas prévu un contact de trois semaines dans la cohabitation d'une cabine de paquebot, et là ce jeune homme décelait qu'il n'était qu'un barbare mal dégrossi. Pour puérils qu'ils fussent, ses rites de mondains seuls le maintenaient au niveau de la civilisation. C'est un résultat.

En ces temps de crises de toutes sortes, on vient de dénoncer la crise de la politesse française. On a raison de s'en inquiéter. Si nous prenons la muflerie prussienne ou anglo-saxonne, ce sera encore nous désarmer et nous désâmer. Car si nous perdons notre urbanité, notre tact, nous ne gagnerons pas en échange leurs qualités, fortes, sans doute, mais trop grossières pour nous. Notre civilisation a un trop long

passé pour rétrograder, elle ne peut qu'avancer, — ou périr.

La femme s'assujettit aux moindres décrets de la mode avec une docilité inlassable. Ne l'en blâmons pas. Elle y apprend à surmonter sa plus grande difficulté de nature : celle d'obéir. Ève n'eût pas péché contre la mode. Obéir à son couturier, c'est déjà quelque chose.

En se voulant agréable, charmante ou charmeuse, la femme la plus écervelée participe à la sociabilité ; elle ne s'intéresse pas qu'à soi, elle se subordonne à un sentiment collectif, à une règle commune. En suivant étourdiment un courant d'imitations, elle aime ce qu'elle copie ou ce qu'elle envie, elle s'évade de soi-même.

Qu'elle s'affranchisse de la tyrannie de la mode maintenant, et, virago, elle ira vers l'affreux féminisme. Je veux dire l'extrême individualisme, celui de la femme, après lequel il n'y a plus que la folie des jouissances abrutissantes, le débridement des pires instincts de la bête. La dépravation ne sera pas moindre d'être vilaine et bestiale, et elle sera irrémédiable.

Pour les femmes, hors le foyer, stériles, détachées de toute croyance, sans idéal humain, la mode est la dernière barrière de la civilisation. Peut-être même de la pudeur. Tant que les femmes dissociées se flanqueront des chapeaux de deux kilos et de deux mètres de circonférence, tant qu'elles accepteront héroïquement toutes les gênes, les dangers et les tortures de la mode, rien ne sera perdu. Même insensée, inepte, cette soumission est base de perfectionnement. Nous devons nous contenter de peu.

Certes, l'indécence, le grotesque et la laideur hystériques des modes actuelles irritent ou donnent à rire, — suivant l'humeur. A tout le moins, ce n'est pas ennuyeux. Il faut savoir gré aux belles madames de tant s'ingénier pour notre divertissement. Et puis, si elles ne cherchent qu'à nous étonner ou à nous séduire par tant d'ajustements cocasses, de contorsions inattendues ou par des moulages indiscrets et affriolants, c'est peut-être aussi, convenons-en, que les hommes ne savent plus apprécier la mesure, l'harmonie, la beauté saine, la chasteté, ni admirer simplement ce qui est admirable. Aussi n'est-ce plus la beauté qui est une promesse de bonheur, comme disait Stendhal, c'est le dévergondage, la perversité affectée. Nous n'avons plus la virile volonté du bonheur qu'on se conquiert, mais la soif insatiable des plaisirs faciles. La femme ne fait que s'y prêter, et dans la mesure où elle s'avilit. De là, ces robes fourreaux qui provoquent les désirs mâles, en offrant à tous, en faisant ressortir les parties les plus basses de la sexualité femelle. Quant au visage, c'est un mince atout, et il reste caché sous une épaisse voilette ou sous un immense chapeau.

Les excentricités de la mode sont bien aussi une conséquence de notre anarchie. Morale d'abord, mais politique et économique aussi.

Dans la société française ordonnée, la mode était dictée par une sorte de gouvernement, tout spirituel, des manières affables, des attitudes ennoblissantes et de l'élégance. C'était l'un des pouvoirs, non le moind-

dre, d'une classe vraiment dirigeante. On ne modifiait lentement que pour enjoliver, perfectionner. La tradition ne s'oubliait pas. Chaque province avait la sienne. Le même costume d'apparat, pour les grandes solennités, s'y transmettait de mère en fille pendant plusieurs générations. Chaque broderie, chaque fil rappelait le passé, et ce qu'il fallait faire pour ne pas déchoir. Tout était mesure et goût, délicatesse et intelligence.

Mais avec la subversion des hiérarchies nécessaires, la confusion des pouvoirs, dans le désordre généralisé, l'argent usurpa la place des autorités naturelles. Ne pouvant avoir ni continuité, ni prestige, ni compétence, il mène tout, — et par la corruption ou la violence brutale, et pour sa seule fin, qui est l'argent lui-même.

Il est partout, et donc dans la mode.

Les maisons de couture, par exemple, sont de grandes entreprises capitalistes pour exploiter intensivement la frivolité, la coquetterie des jolies désœuvrées. Elles lancent une mode comme on lance une mine d'or, un sauveur de la société, un roman, un cabotin, un philosophe, une fille de plaisir, un ministère radical-socialiste. Affaire de publicité et de capitaux.

Dès lors, on l'entend bien, il ne s'agit plus d'esthétique, mais de dépasser les concurrents en extravagances et d'inciter une clientèle, affolée par le luxe, abêtie par l'or, à de plus grosses, à de plus fréquentes dépenses. Et ces Parisiennes dégénérées en viennent à tout estimer au prix payé. Cela dispense d'avoir du goût, — et de la grâce.

Pour le repos de consciences qui ne s'agitent pas outre mesure, quelques moralistes de boudoirs ont

cru devoir justifier le faste, en le présentant presque comme une œuvre de charité. Dénonçons cette hypocrisie. Ce luxe est criminel. Même là. Il désorganise la production. Les surprises de la mode sont trop souvent des coups de bourse qui ruinent l'ouvrier à façon et le petit patron. Et puis, l'habileté merveilleuse, l'art, l'esprit d'invention de ces producteurs sont à trop bon compte. Les bénéfices qu'on peut réaliser là-dessus ne sont pas assez grands pour les commanditaires des maisons de modes. L'agiotage sur les plumes et les fourrures rares peut seul fournir des dividendes suffisants. Et c'est pourquoi l'on décime les plus gracieuses espèces animales, pourquoi l'on chôme dans les faubourgs. Il y a des larmes et du sang sur les somptueux manteaux d'hermine.

L'ostentation de richesse remplace tout. Ne se pouvant distinguer par le goût qu'elles n'ont plus ou qu'elles n'osent plus avoir, les mondaines subissent toutes les suggestions baroques des mercantis qui les grugent. Et le pire, c'est que, jusqu'au plus pauvre, on suit le mouvement. L'universelle libération des pensées, des actes et des sentiments aboutit à cette démente générale, à cette bouffonne tyrannie.

Les trotteurs s'entravent et s'écrasent sous un dôme surchargé de fanfreluches. La paysanne dédaigne son gracieux bonnet et son seyant tablier brodé pour s'affubler, afin de faire la dame, d'une confection de camelote et d'un hideux chapeau à 4 fr. 80, — achetés à crédit. Dufayel, on ne le dira jamais assez, est une calamité nationale. Il n'est pas le seul, malheureusement. Voici les journaux populaires qui annoncent des ventes de fourrures à crédit. C'est à qui contribuera le mieux à abêtir les Français. Rien de plus lucratif, d'ailleurs.

Dans une petite ville du Midi que je connais bien, où la population, peu active en dehors des périodes électorales, est misérable, le chic chez les jeunes filles est de défilé le dimanche, durant des heures, sur le quai du port, pour exhiber leurs beaux atours. Ce quai a cent mètres de long environ, il est sale, fétide, sans horizon, et les environs sont magnifiques. Ce n'est pas tout. L'ultra-chic est de ne pas paraître plus de trois ou quatre fois avec le même costume. L'extrême honte, qui ne permet pas à la jeune fille de sortir ce jour-là, est d'avoir la même robe ou le même chapeau depuis quelques mois. Au reste, on est libre penseur et socialiste, et l'on considère comme un grand progrès que les femmes n'aillent plus à l'église!...

*
*
*

Toute règle, néanmoins, vaut par quelque côté. Même celle du chiffon futile.

Si les décrets de la mode sont absurdes et immoraux, soyons persuadés que là-dessus l'imagination des coquettes, livrée à ses seuls caprices, les dépasserait bien vite.

L'argent est tout de même un frein pour ce qui n'est pas l'argent. Actuellement, pour la convenance des financiers qui l'exploitent, la mode se prononce pour une saison au moins. On a encore quelque temps pour se reprendre, s'accoutumer, et l'on ne supporte pas sans sourciller ce qui s'écarte trop de ce conformisme provisoire. Si donc nos évaporées n'avaient plus à craindre les huées de la foule, si elles s'abandonnaient à leur obsédante préoccupation de s'originaliser, de marquer leur passage, de se faire désirer, — ni le ridicule, ni la pudeur, ni même les

rigueurs de la température ne les retiendraient plus de se déshabiller tout à fait, en pleine rue. Les bijoux suffiraient pour manifester la capacité de dépenses.

Ne l'oublions pas, l'utilité immédiate a eu peu de part dans l'évolution de l'Humanité. Ce n'est pas la nécessité de se protéger contre les intempéries qui a donné l'idée de se vêtir. Le jeu a précédé le travail ; avant de se couvrir, l'homme s'est tatoué, bijouté, emplumé, paré. Et Auguste Comte fait pertinemment remarquer que « le vêtement est la première garantie de la pureté sexuelle ».

Avec la décomposition des mœurs, la rapide régression à laquelle nous assistons, il est aisé de prévoir que le succès recherché par des femelles décérébrées, qui n'acceptent plus d'être épouses ni mères, serait obtenu surtout par la plus cynique impudeur. Nous en avons eu un avant-goût avec les robes fendues du Directoire. Récemment, dans certains théâtres qu'on peut qualifier de précurseurs, on nous montra, sous prétexte d'art, beaucoup mieux. C'est-à-dire tout, — et le reste. La police dut intervenir. Et ainsi, une fois de plus, s'est vérifié que le temporel se substitue nécessairement au spirituel quand celui-ci s'atteste insuffisant. En l'occurrence, c'était la mode.

Quand la mode ne réglera plus la toilette des femmes, quand l'opinion publique n'aura plus assez de force pour réagir contre les insanités, il faudra bien que les sergents de ville y suppléent à leur manière. Elle est sans douceur, on le sait. Mais cela n'empêchera rien. Les femmes qui l'éprouveront supportent habituellement beaucoup plus que le passage à tabac et la prison pour attirer l'attention et être enviées par leurs chères amies. Et vraiment, alors que les assassins sont traités avec une indulgence excessive, on ne

pourrait pas les guillotiner, — comme aux premières années de la « Liberté-Égalité-Fraternité », sous le règne des philosophes sensibles.

G. DEHERME.

Choses militaires

Un ancien attaché militaire à l'une de nos ambassades m'a raconté souvent qu'il avait été chargé d'accompagner le général espagnol Polavieja à de grandes manœuvres françaises, celles de 1878, les premières auxquelles prit part, sous la direction du général Ducrot, un corps d'armée tout entier.

Ce général Polavieja est devenu depuis capitaine général, grade équivalent chez nous à celui de maréchal, et a occupé les plus hautes positions militaires dans son pays. Il portait alors le très simple uniforme d'officier général qui faisait ressortir la sveltesse et la nervosité d'un corps aussi sobrement nourri que la tenue était exempte de superflu. Cet uniforme se composait d'un pantalon garance, de la tunique bleu foncé à un rang de boutons, col pareil, entièrement dépourvue d'ornements, sauf un mince cordonnnet d'or sur les épaules, ceinture analogue à celle de nos généraux ; sur la tête, le ross, sorte de képi rigide, avec une broderie moins en relief que celle de nos généraux, et insigne du grade.

La sévérité de ce costume rappelait celle bien connue de l'entourage de Philippe II et de la cour espagnole de son temps dont les vêtements noirs contrastaient avec les habits aux couleurs voyantes portés alors par les grands seigneurs français.

Aux mêmes manœuvres assistait un officier anglais, major dans un régiment de highlanders. L'étoffe de son pantalon collant (les officiers supérieurs ne portent pas le kilt ou jupon découvrant le genou) emprisonnant un ventre déjà un peu bedonnant, rappelait les couleurs de quelque clan. Le dessin en était ce que nous appelons écossais, c'est-à-dire formé de raies de toutes les nuances du spectre se croisant à angle droit.

Il avait le haut du corps serré dans une veste rouge écarlate, terminée par sept ou huit petites basquines bordées d'un galon d'or et sautillant à chaque mouvement de son cheval. De larges courroies partant de la ceinture soutenaient une énorme sabretache.

Au-dessus de sa tête s'élevait une vraie barrique en plumes d'autruche, du sommet de laquelle pendaient, d'un côté, trois sortes de queues également en plumes et, de l'autre, une flamme, terminée en pointe, d'un rouge différent de la veste.

Enfin, cet officier appartenant au service d'état-major, il portait en travers, partant d'une épaule et tombant de l'autre côté, une large écharpe amarante, c'est-à-dire d'un troisième rouge.

Avec cela, le personnage, qui n'était pas du type plein d'humour, bien qu'un peu pince-sans-rire, qu'on trouve si souvent parmi les Anglais, restait toujours sérieux et raide comme un piquet, pendant que voltigeaient autour de lui les brillants accessoires de sa toilette. Leur ancien cornac racontait que l'Espagnol, au contraire, à la figure mobile et expressive, toujours en mouvement, était prêt à rire de tout, et lui disait en montrant son collègue étranger : « *On voit bien que ces gens ont besoin de s'égayer* ».

Il y a peu de jours, un colonel anglais et un commandant allemand me signalaient un contraste analogue. Ils me parlaient de nos mœurs militaires qui établissent une cloison étanche entre les officiers de grades différents dans leurs rapports journaliers, en dehors du terrain d'exercice et de manœuvre et du service en général.

Dans ces pensions militaires qu'on vient d'abolir, me disaient-ils, vous aviez soin de parquer les officiers, supérieurs d'un côté, les capitaines de l'autre, et les lieutenants et sous-lieutenants d'un troisième.

Même dans des repas auxquels prennent part les membres de Sociétés que j'appellerai post-militaires, ou à côté, telles que *la Plume et l'Épée*, vous conservez l'ordre hiérarchique, comme à la revue. Chacun est placé à table suivant son rang sur l'Annuaire. On n'en ferait pas plus pour le passage de l'intendant.

Chez nous, au contraire, dans nos mess, qui dans l'infanterie sont par bataillon, me disait le colonel anglais, le président est, à tour de rôle par semaine, un capitaine, et le vice-président un lieutenant. Ils s'asseyent en face l'un de l'autre aux deux bouts de la table. Tous les officiers célibataires, y compris le lieutenant-colonel commandant le bataillon, assistent au repas pris en commun.

Dans le mess du quartier général de l'artillerie, ou de celui du génie, dont font partie des colonels, les officiers supérieurs et les capitaines roulent ensemble par semaine pour la présidence. L'officier commandant le groupe ne la prend qu'exceptionnellement, quand il y a une réception.

En dehors de la place du président et du vice-président, il n'y a pas le moindre ordre pour les places. On estime, contrairement à ce qui passe en France, qu'il

faut mélanger les grades, et le colonel qui me donnait ces renseignements me disait qu'il attachait une certaine importance à ce que les jeunes gens n'hésitassent pas à occuper les places à côté de lui si elles étaient vacantes. Un jeune officier serait mal vu s'il manifestait une répugnance continue à se placer auprès des officiers d'un grade supérieur au sien. Ses camarades, du reste, et non ses chefs, le rappelleraient aux usages.

La réunion à laquelle ces conditions s'appliquent est le repas principal, qui a lieu à 8 heures du soir et pour lequel l'assistance peut être imposée aux officiers célibataires.

The mess is a parade (le mess est un exercice), disait ce représentant de l'armée britannique, mot qui implique tout ce qui précède, mais qui n'est aussi qu'une tradition et non une prescription stricte et comporte interprétation.

Les autres repas, premier déjeuner, déjeuner, lunch, thé de 4 heures, sont pris individuellement. La dépense totale, y compris le dîner du soir, d'un officier au mess ne doit pas dépasser 4 schellings et demi, soit 5 fr. 50. On sait que les officiers anglais sont tous logés dans des pavillons annexes des casernes.

Il y a une tenue spéciale qui ne sert que pour le dîner et les réunions du soir dans les garnisons situées en dehors des grandes villes du Royaume-Uni, telles que le camp d'Aldershot, ou les stations extérieures de Gibraltar, Malte, etc.

Cette tenue ne comporte aucun ornement doré et, dans les dix bataillons d'infanterie de la garde qui constituent les corps modèles, la base et le fondement de l'armée britannique, il n'y a même aucun insigne du grade.

Il est ainsi bien convenu qu'une fois dans ce home des officiers qu'est le mess, toute distinction doit disparaître entre les différents grades. On s'en rapporte au tact de chacun pour respecter les convenances et se comporter vis-à-vis des officiers plus âgés et plus élevés en grade avec la déférence que le code général de la politesse mondaine impose dans les réunions ordinaires.

En Allemagne, d'après le commandant, ancien élève de l'École de guerre, qui me fournissait des renseignements analogues sur l'armée de son pays, le repas officiel des mess, auquel sont tenus de prendre part les officiers non mariés de chaque régiment, a lieu, selon les garnisons, le matin ou sur les 6 ou 7 heures du soir. Il est toujours présidé par l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé présent; mais lui seul a sa place marquée, les autres officiers se placent absolument comme ils l'entendent, en entremêlant les grades dont il n'est pas tenu compte.

Ils n'ont pas, comme cela se passe en Angleterre, de tenue spéciale pour ces réunions qui, du reste, dans bien des garnisons, ont lieu dans la journée.

Ils n'ont guère de Sociétés mixtes comme les nôtres et celle dont je parle plus haut. L'esprit de corps, très vif chez eux, constitue le lien qui subsiste après le départ du service actif, et c'est au mess de leur ancien régiment que les officiers qui y ont servi, qu'ils aient ou non quitté l'armée, viennent donner cours à leur besoin de camaraderie. Ils y sont toujours accueillis comme des frères d'armes et, quel que soit le grade dont ils sont revêtus sur le moment, ils prennent place au milieu de ceux qui portent leur ancien uniforme sans aucune préoccupation de préséance.

Ces deux officiers étrangers, représentant la menta-

ité des races du nord, me disaient, en pensant au soin avec lequel, dans nos réunions, même du caractère le plus privé, nous conservons la hiérarchie militaire, et en parodiant sans s'en douter le mot de l'Espagnol sur la tenue: *Il faut que la discipline soit bien fragile et le respect envers les chefs bien peu enraciné, pour que vous preniez autant de soin à éviter de mettre en contact les inférieurs avec les supérieurs en dehors des moments où il n'y a qu'ordres à donner et à recevoir.* »

Ces habitudes différentes correspondent évidemment, comme il en est pour les uniformes, à des différences psychologiques dans les armées dont il s'agit.

Les hommes du Nord sont habitués au droit coutumier, c'est-à-dire à un régime qui n'a pas la rigidité du droit écrit, et dont la jurisprudence, consacrée et établie par l'usage, consiste dans le respect des traditions et non dans l'application de textes précis. Il est plus élastique, plus sujet à interprétation et, si je me permets une expression philosophique, plus subjectif que le droit écrit auquel nous obéissons, et qui serait plus objectif.

Ce qu'on peut assurer, c'est que les rapports familiers et l'égalité qui règne chez nos voisins de l'Est et d'outre-Manche, entre les différents grades en dehors du service, n'y nuit en rien à la discipline.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

VIEILLES COUTUMES SOCIALES

Un lecteur de *Croître ou disparaître* nous adresse cette lettre fort intéressante :

«... En vous voyant vanter l'organisation de la dot agraire à Fort-Mardick et ses excellents résultats, je me suis souvenu d'avoir constaté dans mes voyages quelque chose d'analogue en Lorraine.

« Le nom d'une commune m'était resté dans l'esprit et en écrivant au secrétaire de mairie, j'ai pu avoir copie des règles auxquelles sont encore soumis certains biens communaux à Ogueville et quelques villages voisins, Marainville, Remoncourt, etc.

« Pour Ogueville c'est un partage de pâtés communaux qui remonte à 1773. Le tiers une fois réservé au seigneur, « le surplus est divisé en parts égales entre tous les ménages de la commune de manière que le nombre des portions excède d'un quart celui des ménages pour être le dit quart excédant remis aux nouveaux habitants qui viendront s'établir dans la dite communauté et le surplus être partagé entre les dits ménages, sans distinction de veuves, des quelles portions les dits habitants jouiront autant et si longtemps qu'ils seront résidents dans le lieu, sans qu'ils puissent posséder deux parts en propriété, mais bien à titre de location (très modérée au profit de la commune) à charge en outre qu'ils soient inaliénables en tout ou partie ni autrement en disposer en faveur

d'aucune personne qui ne serait pas domiciliée dans le lieu. »

« Le roi, dans un Conseil d'État du 10 décembre 1772, ordonne « que toutes les parts seront héréditaires en ligne directe seulement; que celles qui tomberont en ligne collatérale ou qui deviendront vacantes par autres moyens seront laissées au profit de la communauté et seront les premières à remettre aux entrants, que la disposition testamentaire aura lieu sans préjudice de l'usufruit au profit de la veuve en faveur des enfants tenant ménage; à un défaut, la part entière et sans division aucune appartiendra à l'aîné des dits enfants établi dans la paroisse, que les dites parts sont inaliénables, indivisibles et ne pourront être saisies par les créanciers des possesseurs, mais seulement les fruits d'icelles, lesquels il sera loisible aux créanciers de se faire adjuger. »

« J'ai cru pouvoir vous intéresser en vous signalant cette survivance de l'ancien régime sur laquelle je vais tenter de compléter ma documentation. Mais, ce qui serait intéressant, ce serait que la loi et le Conseil d'État pussent permettre à des personnes charitables de faire des fondations sur ce modèle ou quelque autre analogue; il pourrait y avoir là un moyen de reconstituer la souche française attachée à la terre et, dans une centaine d'années, ces fondations se multiplieraient peut-être. Quant aux biens de famille, je n'y crois guère; quelques notaires de campagne que j'ai consultés n'ont encore reçu aucune demande et ne sauraient comment procéder. C'est trop compliqué pour les gens auxquels on s'adresse. »

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

Balzac. Pages sociales et politiques, par HENRI CLOUARD, 3 fr. 50 (Nouvelle Librairie nationale, 85, rue de Rennes). — « N'attendons pas en Balzac un docteur ès sciences sociales », nous avertit M. Henri Clouard dans sa belle introduction à ces pages. Balzac est un observateur. « Les convictions politiques de Balzac sont une preuve nouvelle de ce qu'il y a de bon sens dans le génie. » C'est un empirique; mais, comme l'a dit Bourget, d'un « empirisme religieux ». « Un tel empirisme, dit M. Clouard, né de l'observation en quelque sorte expérimentale et puis étendu à tout le champ de la science sociale, provoque de curieux rapprochements entre Balzac et Auguste Comte, entre Balzac et Le Play: bons témoignages en sa faveur. » Et il ajoute judicieusement: « C'est parce qu'il s'est ainsi gardé des périls de l'abstraction, c'est parce qu'il a eu souci, en moraliste, des résultats et des causes et des conditions positives de l'être, que Balzac a mis la Pensée, dont les romantiques firent un dieu tyrannique, à son rang véritable dans l'existence. Balzac, en d'autres termes, a vu l'homme tel que le donnent les réalités; il l'a vu *conditionné* et non point libre et nu ou seulement habillé de la Déclaration des droits, mais enfermé dans sa gangue et pour tout dire d'un mot, moulé dans son milieu vivant: *la famille*. L'erreur de la Révolution, pour Balzac, est d'avoir désorganisé la famille au profit éphémère de l'individu, à ses dépens finalement, car, en ruinant les cadres naturels des citoyens, elle eut vite fait de les livrer à la tyrannie de la loi. Tel est le noyau des opinions politiques et sociales de notre auteur. La famille est le fondement des sociétés: de cet axiome aristotélicien et comtiste découle tout le reste. »

Et toutes les pages qui suivent, réunies en quatre chapitres: la Révolution éternelle, la question sociale, quelques remèdes au mal social, les fondements de la société et les vrais principes du gouvernement, toutes ces pages, dis-je, ont été fort bien choisies. On a là toute la substance sociale

de l'œuvre balzacienne. Et c'est une substance quasi-positiviste. Il y aurait beaucoup à citer. Ce serait trop. Voici seulement quelques lignes : « Les nations, de même que les individus, ne doivent leur énergie qu'à de grands sentiments. Les sentiments d'un peuple sont ses croyances. Au lieu d'avoir des croyances, nous avons des intérêts. Si chacun ne pense qu'à soi et n'a de foi qu'en lui-même, comment voulez-vous rencontrer beaucoup de courage civil, quand la condition de cette vertu consiste dans le renoncement à soi-même ? » — « Quoi qu'on fasse, les propriétaires ne comprendront la nécessité de la discipline qui rendit l'Église un admirable modèle de gouvernement qu'au moment où ils se sentiront menacés chez eux, et il sera trop tard. » — « Comment, madame, dit l'abbé Brossette, est-ce que la difficulté de faire le bien ici vous détournerait de le tenter ?... Il ne s'agit pas de nous, madame, mais de l'avenir. Si nous sommes institués pour dire aux pauvres : « Sachez être pauvres ! » c'est-à-dire : « Souffrez, résignez-vous et travaillez ! » nous devons dire aux riches : « Sachez être riches ! » c'est-à-dire : « Soyez intelligents dans la bienfaisance, pieux et dignes de la place que Dieu vous assigne ! » Eh bien ! madame, vous n'êtes que les dépositaires du pouvoir que donne la fortune, et, si vous n'obéissez pas à ces charges, vous ne la transmettez pas à vos enfants comme vous l'avez reçue ! Vous dépouillez votre postérité... Changez d'abord, changez vos mœurs, et vous changerez alors vos lois... Le festin de Balthazar sera donc le symbole éternel des derniers jours d'une caste, d'une oligarchie, d'une domination !... se dit-il quand il fut à dix pas. Mon Dieu ! si votre volonté sainte est de déchaîner les pauvres comme un torrent pour transformer les sociétés, je comprends alors que vous abandonniez les riches à leur aveuglement ! »

Art et Pornographie, par GEORGE FONSEGRIVE, o fr. 60 (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — Voici une question délicate. De plus, elle n'est pas simple. Mais M. Fonsegrive est muni pour la débattre congrûment, sinon pour la résoudre. Entendons qu'il s'applique ici, en deux parties, à fixer « les légitimes exigences de la morale » et « les légitimes libertés de l'art. »

Il faut définir d'abord la pornographie et l'art. Et ce n'est pas facile. La littérature et le suffrage universel sont incompetents. Une telle définition ne peut être que sociologique. Il y faut une doctrine. C'est reconnaître avec M. George Fonsegrive qu'une discipline morale ne peut être commandée que par un gouvernement spirituel. Sinon, tout est remis au pouvoir temporel, — jusqu'à la police de l'art et l'hygiène des sens. C'est proprement le jacobinisme. Et s'il n'a jamais arrêté la corruption des mœurs, il a toujours été très efficace pour avilir l'art.

Deux Cas de conscience, par le capitaine PIERRE FÉLIX, 1 fr. 50 (chez l'auteur, au camp de Sathonay, près Lyon). — Il s'agit encore de l'affaire Dreyfus. Passons. Il s'agit aussi de *l'Action française*. Le capitaine Félix lui oppose quelques raisons d'inégales valeurs. La meilleure est qu'on ne fait pas revivre ce qui est mort. « Sans doute on reviendra, dit l'auteur, à certaines idées essentielles ou fondamentales indépendantes de toute forme de gouvernement et que l'esprit moderne avait cru pouvoir condamner. » Ces idées essentielles, l'auteur ne les indique pas. Ce sont surtout celles de la séparation définitive des pouvoirs temporel et spirituel, et, pour le temporel, la direction unique, continue et responsable, qui peut être mieux garantie encore par l'hérédité sociocratique que par celle du sang. C'est-à-dire une dictature, une monarchie. Et le capitaine Pierre Félix fait judicieusement remarquer : « Les Français, encore une fois, ne veulent plus de l'ancien appareil, et même s'ils ont tort, on se heurte là à un fait contre lequel il est vain de lutter. En s'entêtant, les royalistes ne peuvent que retarder l'application des principes qui leur sont chers, au grand détriment de leur patrie. » Aucun parti n'est bienfaisant. Même le plus intelligent et le plus désintéressé, qui est *l'Action française*.

Le Milieu médical et la question médico-sociale, par le docteur GRASSET, 2 francs (Bernard Grasset, éd., 61, rue des Saints-Pères). — On n'a pas oublié les récents incidents qu'a soulevés la question des concours d'agrégation. M. le professeur Grasset nous dit pourquoi les praticiens ne veulent plus de l'agrégation. « La profession médicale,

dit-il, devient de plus en plus difficile et, de moins en moins, nourrit son homme. » Ils sont trop. « Dans les grandes villes et même dans les villes de moyenne importance, le nombre des médecins est exagéré. » D'autre part, la confiance s'en va. Les rapports entre les médecins et les familles sont de moins en moins ce qu'ils devraient être. « L'exercice loyal de la profession est gêné par les charlatans, les illégaux, les rebouteux, les irréguliers et les forbans de la médecine. » Et puis, il y a les sociétés de secours mutuels, philanthropiques, l'assistance publique, etc., dont les indigents ne sont pas seuls à profiter.

Il en résulte que la concurrence médicale devient plus âpre. Les malchanceux, qui sont naturellement les plus nombreux, se coalisent contre ceux qui réussissent. Ils veulent à tout ce qui peut avantager ceux-ci. Ils en arrivent à manifester une véritable phobie de l'inégalité et l'obsession morbide de l'idée de persécution. Ils veulent donc abolir le concours, l'agrégation, etc. Les malades désigneront eux-mêmes les médecins et les chirurgiens des hôpitaux, et les étudiants choisiront parmi ceux-ci leurs professeurs.

L'auteur reconnaît là la maladie du siècle, « une psychonévrose grégaire caractérisée par : 1° la phobie de l'inégalité sociale ou anisophobie ; 2° l'idée obsédante de persécution par tout ce qui paraît s'élever au-dessus d'un niveau uniforme. » Là-dessus, il commente la *Déclaration des droits de l'homme*. « Il y a égalité des droits, dit-il, mais pas égalité des fonctions. » C'est très joli ; mais ce sont surtout ceux qui ont les fonctions supérieures et avantageuses qui le disent. Comment en persuader les autres ? On répondra avec M. Grasset que la division du travail est une nécessité de la civilisation et qu'elle suppose une hiérarchie. Sans doute ; mais alors il faut subordonner l'individu — même médecin, même agrégé — à la civilisation, et l'on ne peut plus invoquer cette absurdité des « droits de l'homme ».

Puisqu'il est un gagnant des concours, un agrégé, l'auteur soutient que « le meilleur mode de recrutement des enseignants est le concours ; tous les modes de recrute-

ment par le choix (privat-docentisme) aggravant les inconvénients du favoritisme et du patronat ». Il admet toutefois que quelques réformes s'imposent. Les réformistes sont toujours des conservateurs qui reculent.

Est-ce à dire que la situation du médecin sera améliorée quand la corporation sera en pleine anarchie ? Non pas. D'ailleurs, il n'est pas nécessaire qu'elle soit améliorée. Dès les premières pages de son livre instructif, M. le docteur Grasset avait nettement défini la situation : La crise médicale « n'est qu'une manifestation localisée de la crise sociale générale ». Il lui faut donc un remède général. Aucune question sociale ne comporte de solution partielle.

Le médecin n'est pas ce qu'il peut et doit être dans une société normale. L'erreur monstrueuse, c'est d'admettre que quatre ou cinq années d'études plus ou moins sérieuses, des examens, un diplôme de docteur peuvent faire un médecin. A supposer que ces études dispensent une science sûre, cela serait encore insuffisant. De plus en plus, nous reconnaissons la vérité pleinement mise en lumière par Auguste Comte : à savoir qu'on ne soigne pas le corps sans l'âme. Le vrai médecin n'a pas tant à guérir nos maladies, d'ailleurs, qu'à nous maintenir en bonne santé, c'est-à-dire en équilibre physique, mental et moral. La parfaite santé ne se conçoit pas sans cette harmonie. Le vrai médecin, ce serait donc le prêtre. Et il ne se forme pas dans les Facultés. Les solennels mandarins qui y pontifient ou les faméliques praticiens qui s'arrachent les visites de quarante sous ne sont que les produits de notre anarchie. Ils disparaîtront avec elle. Le plus tôt sera le mieux, — pour la santé individuelle et sociale. Déjà, çà et là, surgissent de véritables médecins, qui ont conscience de leur mission, de leur sacerdoce, et qui sont plus que des vétérinaires.

Les Conservateurs et la troisième République, par GEORGES HOOG, 1 fr. 50 (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — Dans ces « notes d'histoires », M. G. Hoog énumère les défaites successives des conservateurs depuis quarante ans. Leurs maladresses et leurs incohérences n'y eurent pas toute la part décisive que dit l'auteur. Nous

connaissions les intrigues qui se nouèrent autour de la question du drapeau blanc. Un jour, nous connaissons mieux le boulangisme, — et le reste. Le parlementarisme ne donne la puissance qu'à ce qui s'oppose à toute reconstitution, à l'ordre. Les prétendus conservateurs dont nous entretenions M. Hoog étaient beaucoup plus parlementaires que conservateurs. Ils faisaient d'avance toutes les concessions possibles sur les principes, sur l'essentiel, et ils n'étaient irréductibles qu'en fait, sur les bénéfices actuels que leur catégorie sociale, eux-mêmes, retirent de l'anarchie. Et ils en sont encore là. Ce n'étaient et ce ne sont encore, comme je l'ai déjà dit, que les conservateurs de l'anarchie. De tels royalistes, par exemple, préfèrent un Briand, par qui on peut tout espérer, à un Chambord. C'est à cela qu'il faut attribuer l'échec de la tentative de restauration royaliste. Cet échec ne fut pas dû aux maladresses et aux intransigeances des conservateurs, comme l'imagine l'auteur, mais à leurs petites habiletés. De même, l'effondrement du boulangisme.

Au reste, il manque aux conservateurs une doctrine. Même ceux qui se disent catholiques. Et il serait naïf de leur proposer de lire l'*Appel aux Conservateurs* de Comte ; car une doctrine d'ordre est incompatible avec les nécessités d'une réussite électorale.

Sillonniste ardent, M. G. Hoog propose aux conservateurs et aux catholiques le franc ralliement à la République, et il entend par là le parlementarisme. Ceux qu'il adjure ainsi souriront. Républicains parlementaires, ils le sont plus que lui, — par le fait. Et ils l'ont prouvé. Et ils continuent. Maurras en sait quelque chose.

Abrégé du « Capital » de Karl Marx, par CARLO CAFIERO, traduit par James Guillaume, 1 fr. 50 (Stock., éd., 155, rue Saint-Honoré). — Carlo Cafiero fut un anarchiste italien ami et disciple de Bakounine et de Malatesta, mort fou, à quarante-cinq ans, en 1892. Il écrivit ce petit livre en prison, pendant l'hiver 1877-1878. C'est un excellent résumé du premier volume du *Capital* de Karl Marx. Le traducteur, M. James Guillaume, écrit dans son avant-propos : « J'ai pensé que l'*Abrégé* de Cafiero, écrit de façon popu-

laire, sans aucun appareil scientifique, et donnant néanmoins l'essentiel du contenu du *Kapital* (c'est-à-dire du volume paru en 1867, le seul qui ait été publié par Marx lui-même), pourrait, traduit en français, rendre service à ceux des lecteurs qui n'ont pas le temps d'étudier le livre, et qui voudraient cependant avoir une idée de ce qu'on y trouve. Cafiero a en effet très exactement résumé, en style simple, la partie théorique; sa lucide analyse, qui néglige de s'attarder aux subtilités, introduit la clarté dans la dialectique obscure et souvent rebutante de l'original...; et donnant une large place à la partie historique, ainsi qu'à la description des misères du prolétariat de la Grande-Bretagne, il a su choisir de façon judicieuse, dans le vaste arsenal de faits où il avait à puiser, les citations les plus instructives et les plus frappantes. Quiconque aura lu avec « attention les cent et quelques pages de ce petit volume se sera assimilé le meilleur des huit cents pages du gros livre allemand ». Et, pour le prestige quasi-mystérieux du gros livre, c'est le pire qui puisse lui advenir. La théorie de la plus-value, le matérialisme historique, le socialisme scientifique, le marxisme ne gagnent point à être mis en lumière.

Des Fleurs, pourquoi..., par GUY LAVAUD, 2 fr. 50 (E. Cornély, éd., 101, rue de Vaugirard). — Dans ce recueil harmonieux, on préférera la douce élégie « Du livre de la Mort ».

Ton visage à la joie offrait une maison
Qui, par les yeux, ouvrait sur de bleus horizons
Et vers quoi, lentement, montait ta chair fleurie...

Et maintenant :

La Mort habite en toi. Tu sembles née d'hier.
L'Ange que tu cachais a dépouillé ta chair...

Elle meurt, l'Amie.

... Et voici qu'elles sont revenues
Toutes les frêles fleurs que jadis tu portais.
Voici comme autrefois des lys dans tes mains nues
Et des camélias sur ton corps reposé.

En sorte que ta Mort ressemble à ta jeunesse
 Et que devant ton lit si largement fleuri
 Me penchant sur ton front, ma Morte aux belles tresses,
 Je cesse de pleurer croyant que tu souris.

Déjà, depuis des mois, pauvre, tu étais morte
 Et moi je croyais bien ne jamais te revoir
 Quand, un jour où j'errais...

Depuis que tu n'es plus, je te trouve en tous lieux...

Enfin, l'Amant connaît

La profonde beauté des douleurs consenties.

Domination et Colonisation, par JULES HARMAND, 3 fr. 50 (E. Flammarion, éd., 26, rue Racine). — Une grande nation est un organe de l'Humanité, et elle a des fonctions à remplir. Si elle y manque, par lâcheté ou égoïsme, elle se condamne. L'expansion politique est donc une nécessité vitale pour la France. D'ailleurs, il ne s'agit plus de conquérir. Tout est pris, et nos explorateurs, nos soldats, nous ont taillé une bonne part. Il nous faut maintenant élever nos sujets et mettre en valeur notre empire. Organisation, éducation, c'est toute l'action sociale.

Il y faut une méthode et une idée directrice. Et M. Jules Harmand l'a fortement établi dans cet ouvrage. Il nous offre le fruit substantiel de sa longue expérience de colonial, de son bon sens politique de diplomate et de ses méditations de savant et de philosophe.

Dès l'avant-propos, il s'en prend à l'erreur administrative et politicienne : l'assimilation. Il convient, ici, de distinguer entre la Patrie et l'Empire. Et cette distinction fondamentale comporte cette application essentielle : l'autonomie coloniale. « Telle que nous la concevons, dit l'auteur, elle consiste essentiellement à organiser les possessions comme des États, à les pourvoir de tous les rouages administratifs, financiers et militaires nécessaires au fonctionnement des États, de tous les caractères constitutifs des États, sauf un seul : l'indépendance. » C'est dire que nos possessions doivent être assujetties. Et ce régime d'autonomie combinée avec l'assujettissement se peut résumer par cette formule : « La plus grande somme d'indépendance administrative, économique et financière

qui soit compatible avec la plus grande dépendance politique possible. »

Rien de plus naturel, et donc de plus constant, que l'instinct d'expansion. L'auteur nous en montre le jeu dans l'Humanité primitive : expansions passive, active, par remplacement ; puis la conquête, l'esclavage, le tribut, etc.

L'expansion civilisée se fait surtout par la conquête ; mais d'abord sur des races apparentées. Et là, comme pour la conquête romaine en Gaule, l'assimilation est possible. Il n'en va plus de même pour la conquête coloniale lointaine. On se trouve en présence, alors, des fatalités et incompatibilités de races. Sans doute, les nations se sont composées avec des peuples différents ; mais ces éléments étaient assez rapprochés les uns des autres. « L'une des qualités de l'homme d'État, dit fort bien M. Harmand, consiste précisément à savoir utiliser pour le bien de la communauté la plasticité relative que les conglomerats nationaux tiennent de la multiplicité de leurs origines, de la variabilité interne de leurs individus, et d'un grand nombre d'influences encore bien vaguement entrevues. » Mais, on ne saurait trop y insister, cette plasticité est très limitée. Il y a des espèces sociales incompatibles. « Pour préciser davantage, dit l'auteur, nous dirons que toutes les variétés de la race européenne, par exemple, pourraient, en tant que nations ou États, fusionner sans difficultés insurmontables, mais que cette espérance est interdite lorsque l'on considère des hommes aussi éloignés que les Européens et les noirs d'Afrique ou les jaunes de l'extrême Asie. » Nous le voyons aux Antilles, à Libéria, par l'incapacité manifeste des noirs à s'élever jusqu'à notre civilisation, et aussi par l'antagonisme, croissant d'une manière inquiétante, des noirs et des blancs aux États-Unis. D'autre part, la haine profonde des jaunes pour les blancs se décèle à toute occasion. « C'est la plus grande des erreurs et la plus fatale pour le conquérant et pour ses sujets, écrit M. J. Harmand, de ne pas reconnaître qu'il y a des races et des sociétés supérieures de par la nature et par l'accumulation des circonstances évolutives, qu'il y en a d'autres moins favorisées, et que plus la distance qui les sépare est grande, et moins il est possible de les rapprocher par des

lois communes et par les mêmes procédés de culture. Aucune société n'est immuable, sans doute, aucune n'est capable de tirer d'elle-même et de son propre fonds tous ses germes de progrès, et l'histoire fait bien voir que le progrès s'accomplit presque toujours par des emprunts réciproques. Mais il faut distinguer entre le progrès matériel et le progrès sentimental, et c'est pour n'avoir pas su faire cette distinction capitale que les Européens en général et les Français en particulier ont commis tant de fautes, éprouvé tant d'échecs et répandu tant de maux dans le monde. La plupart des « connaissances » qui relèvent de l'intelligence peuvent se communiquer par l'éducation et par l'imitation; tout ce qui est d'ordre moral et sentimental n'est transmissible que dans une mesure très étroite, et à ceux seulement qui, faisant partie de la même souche originelle, ont en outre subi les mêmes impressions séculaires et gravité dans le même cycle civilisateur. L'on ne peut élever des noirs ou des jaunes dans la hiérarchie sociale et politique que par une certaine accélération de leur marche et non par déviation du chemin ancestral qu'ils ont parcouru. »

L'auteur remonte à l'origine et suit l'évolution du problème colonial moderne. L'effort colonial fut d'abord individuel. De nos jours, ce problème s'est compliqué. L'État y est engagé. Mais il convient, dès lors, de distinguer la colonisation de la domination. Nous n'avons pas, sauf peut-être la Nouvelle-Calédonie, nous ne pouvons avoir de colonies proprement dites, c'est-à-dire des colonies de peuplement; nous n'avons que des possessions de domination. « Les *Colonies* sont des pays que l'Européen colonise, dit l'auteur, et où la colonisation est principalement l'œuvre spontanée des colons immigrés. Dans les *Dominations*, — c'est-à-dire dans les possessions équatoriales déjà pourvues d'une population native plus ou moins nombreuse, — elle sera, sauf exceptions à déterminer, l'œuvre des indigènes et de l'État. On réservera donc l'appellation de *Colonies* aux pays où les Européens immigrés, *citoyens* de l'État successivement fondateur, gouvernant, protecteur ou suzerain, sont l'instrument actif et permanent de la prospérité de l'entreprise. Ce sont des

pays à colons : tout s'y organise en vue des besoins et des objectifs des colons. On appellera *Dominations*, ou, par convention, *Possessions* des pays conquis sur des indigènes pratiquement inassimilables, devenus des *sujets* de l'État dominateur, et facteurs prépondérants, sous sa direction et son administration, du succès de cette œuvre d'État. Tout s'y trouve subordonné aux besoins matériels, aux conditions d'activité, aux satisfactions morales des indigènes et aux nécessités de la domination. »

Nos possessions sont dans les régions équatoriales et tropicales, dont le climat est déprimant ou mortel pour le Français. La colonisation y est donc presque impossible. En tout cas, elle doit être tardive, quand la pacification est complète, quand l'indigène est déjà discipliné au travail régulier et peut fournir une main-d'œuvre utilisable. Elle doit être aussi très restreinte et spéciale. Pour tout dire, le vrai colon, c'est l'indigène ; le grand colonisateur, c'est l'État. « La politique de l'État conquérant, dit M. J. Harmand, est une politique de production : elle s'exerce d'une part sur le sol, de l'autre sur ses habitants. Sur le sol, pour en étendre la surface accessible et économiquement exploitable, par les travaux publics, par les chemins de fer et les routes, les canaux d'irrigation et d'assèchement, les ponts, les ports, les communications rapides et étendues, les études agronomiques, la géographie et le cadastre. Sur les habitants, pour en multiplier le nombre et l'activité, par une administration juste, honnête, ménagère et prévoyante, par un bon système fiscal, par l'éducation, par l'assistance, par l'hygiène publique, qui met entre ses mains avec la microbiologie et l'asepsie, des moyens d'une puissance insoupçonnée de nos devanciers et qui ne promet nulle part autant de résultats que sous es tropiques. »

La conquête est toujours immorale. Seules, la nécessité est son excuse, la supériorité morale son droit, la force son fondement. Le conquérant assume de lourdes responsabilités. Et d'abord, il faut que l'indigène gagne de toutes manières à cette intrusion. Et ce qui peut le mieux lui ménager ses justes susceptibilités et servir ses intérêts, c'est évidemment une sage politique d'association

et de coopération. Il faut que l'indigène veuille les améliorations que notre domination lui apporte. C'est M. Jules Harmand lui-même qui, le premier, en 1887, a parlé de politique d'association. Depuis, cette formule a fait fortune. Mais elle n'a pas toujours été bien comprise. Trop souvent, on l'a confondu avec la politique d'assimilation, qui est une sottise, sinon une hypocrisie. « Inscire sur les actes publics et sur les monuments la devise républicaine, passe encore, nous dit l'auteur. Mais vouloir transporter en de pareils milieux les institutions démocratiques est un nonsens et une aberration ; les sujets ne sont pas et ne peuvent pas être des citoyens au sens démocratique de ce mot. »

Quant à la politique d'association, « loin de rompre la solidarité des divers groupements indigènes, elle prétend la consolider pour s'en servir, mais pour servir aussi les sujets en les faisant participer consciemment à son œuvre ». Elle est aussi éloignée de la dangereuse assimilation que de l'inhumaine politique d'exploitation intégrale. Elle réserve toutes les possibilités de la domination. « Elle ambitionne de rendre la domination mieux opérante et plus productive d'utilités réciproques, tout en la rendant plus supportable, et de réduire ainsi au *minimum* l'usage toujours stérile et coûteux de la force. » C'est que l'ordre doit toujours être la base de la domination. Et l'ordre est vivifiant. « Ces populations nous semblaient endormies, dit l'auteur, nonchalantes, résignées à un dénuement que le climat fait supportable : elles étaient en effet tout cela, mais plutôt par circonstance et par conviction de la stérilité de l'effort que par nature. Laborieuses pourtant, mais écrasées d'impôts aléatoires, jamais sûres de la conservation du profit, la prévoyance et le désir du lucre sommeillaient en elles. L'ordre et la sécurité renaissant, elles ressuscitent pour ainsi dire et manifestent des qualités d'énergie et d'activité qui confondent souvent les témoins de ces phénomènes. C'est le résultat que produit toujours la domination étrangère, pour peu qu'elle s'élève au-dessus du pillage et qu'elle veuille durer, ainsi que l'on peut le constater dans le monde antique, comme dans les temps modernes. » Il est beaucoup plus facile de conquérir que de conserver en organisant.

Il faut perfectionner ces sociétés barbares ; mais dans leur sens. « Le conquérant doit se garder d'introduire dans sa possession ses lois, qui ne sont pas faites pour elle, et de s'ingénier à en fabriquer de nouvelles. Il n'a qu'à se servir de celles qui existent, ayant reconnu que ce sont celles-là seules qui sont bonnes pour ces communautés, parce qu'il n'y a pas de loi bonne ou mauvaise en soit, ou plutôt parce qu'une loi n'est bonne que si elle est naturelle, c'est-à-dire si, résultant de l'évolution des nations, résumant leurs conceptions et leurs sentiments, elle s'adapte congrûment, avec précision, à leurs besoins instinctifs et à l'idéal qu'ils ont hérité de leurs morts. Sans doute, le conquérant manquerait à sa tâche et s'en montrerait indigne, s'il ne cherchait pas à améliorer ces législations. Toutefois, il ne doit pas demander ces améliorations possibles à l'invention ni à l'apport factice de dispositions étrangères, mais à l'observation et à l'étude des lois et des traditions locales et à leur *restitutio ad integrum*. Ce qu'il y a de plus sage à faire, c'est de les ordonner, les codifier, en les dégageant des déformations qu'elles ont subies par la faiblesse et le désordre des gouvernements et par la corruption des individus, en y introduisant seulement, avec le temps et à la suite des modifications produites par le progrès même de son œuvre et les besoins qu'elle fait surgir, quelques légers, partiels et prudents perfectionnements. »

Après avoir ainsi solidement fondé les principes d'une vraie et féconde politique coloniale, M. J. Harmand en vient aux questions d'application. Il nous dit d'abord ce que doit être le gouvernement local des dominations, son rôle, ses besoins, etc. Un gouvernement général, groupant plusieurs possessions, est la condition de l'autonomie. Le gouverneur général doit, en effet, pouvoir résister au gouvernement central. Hélas ! nous savons trop qu'il en est le simple reflet. C'est, a-t-on dit, « le pantin du bout du câble ». Les fonctionnaires ont une importance capitale. Malheureusement, la fonction publique, aux colonies comme dans la métropole, n'est plus qu'une justification de l'enseignement d'État ou une rémunération de services électoraux. Quant au ministère des Colonies, il est tout

ce que lui permet d'être le parlementarisme. On ne le réformera pas spécialement sans guérir l'État français de cette peste.

M. J. Harmand aborde la question de l'instruction aux indigènes. Il déplore ce qui se fait. C'est insensé. Mais il s'agit de donner des postes de choix aux instituteurs et aux professeurs francs-maçons. Et voilà pourquoi, à grands frais, nous abrutissons et corrompons quelques centaines d'indigènes à Saïgon, Hanoï, Haïphong, Dakar, Saint-Louis, Kayes, Ségou, Conakry, etc... Il n'y a qu'à faire des ouvriers, tous ceux qui ont été aux colonies le savent. « Dans les choses de la littérature, dit excellemment l'auteur, des arts, de la philosophie, de la religion, chacun des peuples ayant une civilisation se croit supérieur à tous les autres. « Il n'y a qu'une supériorité qui ne se discute pas, c'est celle de l'ouvrier » (Gustave le Bon). Elle s'impose avec un caractère de certitude irrésistible, et c'est celle-là que ces peuples nous demandent de leur communiquer, c'est la seule qu'ils apprécient dans notre propre civilisation et qu'ils nous envient. Le reste, ce qui en fait l'essence morale, ils le dédaignent ou le détestent, et n'en veulent pas. » Sans doute on a bien tenté d'organiser l'enseignement professionnel ; mais toujours de la même manière, il s'agissait de caser quelques diplômés ou clients. « C'est ainsi, dit l'auteur, que nous avons vu, et que l'on voit encore en Indo-Chine, les essais prématurés ou peu judicieux d'enseignement professionnel aboutir généralement à la formation, non d'ouvriers de métier, mais de plantons, de commis, de copistes et de dessinateurs de bureaux... L'enseignement professionnel didactique... doit être modelé sur les besoins réels et le genre de vie des populations. » Mais il y faudrait, comme professeurs, des ouvriers de métier, et ce serait l'abomination de la désolation.

Pour l'enseignement de la langue française, il en va de même. Un peuple n'apprend pas une langue par ordre. « Une langue enseignée par ordre, dit l'auteur, surtout quand elle est d'un génie opposé à celui des langues locales, monosyllabiques ou agglutinantes, ne peut se maintenir dans un milieu indigène, et encore en subissant

Les déformations les plus singulières, qu'à la condition d'être constamment ou du moins très fréquemment parlée, par besoin et par occasion. » C'est au dominateur à apprendre la langue de ses sujets; mais ce n'est pas du goût du fonctionnaire. « Il n'est pas sans intérêt, écrit M. Harmand, de reproduire la statistique fâcheusement impressionnante que M. J. Chailley mettait en novembre 1908 sous les yeux de la Chambre des députés en parlant soit de l'Indo-Chine tout entière, soit du Tonkin. Sur 220 administrateurs, 54 parlent *plus* ou *moins* l'annamite; dans l'enseignement, 15 maîtres sur 81; dans la garde civile, 25 inspecteurs sur 190; dans le service judiciaire, 3 p. 100 des magistrats; dans les douanes et régies 44 agents sur 1.200; dans les postes et télégraphes, 6 sur 350; dans les travaux publics, 8 sur 600. Et ces chiffres déplorables ne visent que la langue parlée!... »

L'œuvre civilisatrice est onéreuse. Il faut beaucoup d'argent. La question des impôts est donc importante. L'auteur énumère les principaux inconvénients de l'impôt direct, et, pour lui, le véritable impôt de domination est l'indirect. C'est, au surplus, un merveilleux moyen d'enquête politique et sociale. « C'est un révélateur politique et social, un instrument et sondage permanent, fonction, en quelque sorte, du bien-être moral des populations mystérieuses et fermées qu'il s'agit de conduire à la fortune, à travers l'enchevêtrement progressif des intérêts, et, par cette fortune, à l'acceptation, puis à la défense même du nouvel état de choses. » Et l'auteur rappelle les règles essentielles de la taxation de conquête : « *Elle doit être naturelle*, c'est-à-dire qu'elle ne doit point innover, qu'elle doit s'inspirer du régime traditionnel indigène, corrigé seulement de ses vices et de ses déformations... *Elle doit être modérée*, c'est-à-dire proportionnée aux faibles facultés des indigènes et en suivre pas à pas le développement... *La taxation doit être coutumière* et intelligemment conservatrice, c'est-à-dire respecter les formes auxquelles sont habitués les indigènes et leurs idées sur la propriété... *Elle doit être scrupuleusement honnête*, et sur ce point notre régularité administrative est incomparablement supérieure aux meilleurs régimes indi-

gènes... *Il faut qu'elle soit enrichissante*, c'est-à-dire qu'elle se combine avec toutes les autres mesures du gouvernement et de l'administration pour multiplier et le nombre des contribuables et la faculté contributive de chacun d'eux. Elle se lie donc à tous les services de la domination : travaux publics, colonisation, agriculture, hygiène, assistance, éducation... *Le régime fiscal peut être éducateur* et moralisant, surtout dans les pays les plus arriérés et pour les populations les plus primitives, qui en sont encore au troc, et qui vivent au jour le jour en tirant directement de la nature la satisfaction totale ou prépondérante de leurs besoins. Elle les force à l'épargne, elle leur apprend à considérer le travail comme une nécessité et le temps comme un élément de perte ou de gain. »

M. J. Harmand, après avoir examiné les conditions d'un bon régime douanier, dénonce la sottise dangereuse de la représentation parlementaire coloniale. Et l'on n'en dira jamais trop.

Si l'auteur n'avait pris soin de déclarer dès l'abord qu'il visait surtout nos possessions asiatiques, et donc les populations jaunes, j'aurais eu quelques réserves à faire sur deux ou trois points secondaires, au sujet de nos possessions africaines, et donc des populations noires. Il suffira de faire remarquer seulement que, si nous ne pouvons jamais espérer qu'une faible atténuation de la haine irréductible des jaunes pour les blancs, nous pouvons très bien compter, si nous savons la faire naître et la cultiver, sur l'affection naïve des noirs.

Quoi qu'il en soit, voici un livre substantiel et à placer dans toutes les bonnes bibliothèques. Les copieuses citations que j'en ai faites tiennent lieu des plus chaleureux éloges, en les justifiant.

G. DEHERME.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

Bernard GRASSET, Éditeur
61, rue des Saints-Pères, 61. — PARIS

COLLECTION

" LES ÉTUDES CONTEMPORAINES "

Sous ce titre, la *Librairie Bernard Grasset* commence la publication d'une série d'études sur les milieux littéraires, politiques et sociaux de ce temps. Ces études, confiées à des spécialistes qui apporteront à leur tâche, avec toute la documentation désirable, le plus grand souci d'impartialité, ont pour objet de fixer dès maintenant et le plus exactement possible la physionomie de notre époque. Chaque étude forme un élégant volume de 200 à 250 pages et se vend séparément 2 fr.

A paru dans la collection Les Études Contemporaines :

Le CULTE de l'INCOMPÉTENCE

Par **Émile FAGUET**, de l'Académie Française

Un volume in-16, 240 pages. 2 fr.

La Sorbonne Contemporaine

Par **Pierre LEGUAY**

Vient de paraître dans la collection " LES ÉTUDES CONTEMPORAINES "

Docteur **GRASSET**

**Le Milieu Médical
et la Crise Médico-sociale**

Un volume in-18 jésus. 3 fr. 50

VIENT DE PARAÎTRE :

ÉMILE FAGUET, de l'Académie Française.

**COMMENTAIRE DU DISCOURS
SUR LES
PASSIONS DE L'AMOUR**

Un volume in-18 jésus. 3 fr. 50

CROÎTRE OU DISPARAÎTRE

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-16 de 280 pages. Prix : 3 fr. 50

PERRIN et C^o, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, PARIS

LA CRISE SOCIALE

Par GEORGES DEHERME

(Troisième édition)

Un volume in-16 de 375 pages. Prix. 3 fr. 50

BLOUD et C^o, Éditeurs, 7, rue Saint-Sulpice, Paris

AUGUSTE COMTE ET SON ŒUVRE

LE POSITIVISME

Par GEORGES DEHERME

Un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte,
Prix : 2 fr. 50

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot. — PARIS)

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Action politique. Action économique. Action sociale

Par GEORGES DEHERME

Ouvrage couronné par l'Académie française
et par la Société antiesclavagiste de France

Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 fr. (franco : 6 fr. 60)

BLOUD et C^o, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS

La Démocratie vivante

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages. Prix : 4 fr. 50 (franco : 5 fr.)

BERNARD GRASSET, Éditeur, 61, rue des Saints-Pères, PARIS
